

Les dessous de la hausse des prix

- Entre 15 et 20% selon le point de vente et le type de produit
- Producteurs et importateurs ont répercuté la hausse de 40% des cours mondiaux du papier
- Le marché est alimenté normalement, selon les fabricants

MAUVAISE surprise pour les parents! Après les dépenses de Aïd El Adha, des vacances ou encore de surplus liés à la hausse jusqu'à 30% des tarifs scolaires, les familles subissent de plein fouet une augmentation de prix des cahiers scolaires. Généralement les hausses varient entre 15 et 20%, selon le point de vente et le type de produit. Une augmentation largement constatée sur le terrain. Elle a d'ailleurs été confirmée par l'Association des producteurs de cahiers qui explique que cette révi-



Aucune pénurie n'a été constatée sur le marché. Chaque année, 21.000 tonnes de cahiers sont écoulées entre juillet et septembre (Ph. Bizouat)

sion des prix est inférieure à la flambée de 40% du cours mondial du prix du papier. Ce dernier est passé de 760 euros la tonne en janvier dernier à 1.050 euros à fin juin 2018. Une flambée qui impacte considé-

caprices de leurs enfants tandis que d'autres se plient aux exigences de certaines écoles qui demandent des marques spécifiques.

En revanche, aucune pénurie n'a été enregistrée. «A ce jour, l'achalandage de tous les points de vente, que ce soit au niveau des grandes et moyennes surfaces, librairies, papeteries ou autres, est assuré. Les producteurs locaux couvrent le besoin national en cahiers de manière régulière et constante et au meilleur prix», tient à préciser le président de l'AFCM.

Le cahier scolaire représente 95% du chiffre d'affaires du secteur. Chaque année, entre juillet et septembre, 21.000 tonnes de cahiers sont écoulées. Outre la production locale, le marché est alimenté par les importations qui proviennent d'Espagne, de Tunisie, de France... Durant le premier semestre 2018, le Maroc a continué à importer les cahiers tunisiens malgré les mesures antidumping. Les flux entrants ont totalisé 5.000 tonnes, selon les statistiques officielles de l'Office des changes. «Il n'existe aucun lien de cause à effet entre

Une industrie qui s'enlise dans la crise

LA filière vit une situation alarmante. Cinq entreprises survivent encore. Elles sont concurrencées «déloyalement» par les importations massives tunisiennes, qui, selon l'association des fabricants du cahier, représentent le tiers des volumes écoulés. Le secteur souffre toutefois d'une crise structurelle qui a coûté la vie à 10 entreprises causant la destruction de 2.500 emplois au cours de la décennie. Face à la rude concurrence tunisienne (90% des importations), les producteurs doivent miser davantage sur l'innovation et la diversification. Certes, un effort a été réalisé par quelques entreprises qui ont développé de nouveaux produits, mais l'offre reste insuffisante. Les opérateurs sont également appelés à se recentrer sur des métiers à plus forte valeur ajoutée. Objectif: mieux répondre à une demande en croissance dans un marché qui reste encore porteur. □

blement l'industrie locale (5 opérateurs) sachant que les producteurs importent la totalité de la matière première d'Europe depuis la fermeture de Cellulose du Maroc. «L'impact sur le prix du cahier sur le marché est non significatif. La hausse est même en deçà du prix des intrants», se défend Jalil Bendane, président de l'Association des fabricants de cahiers au Maroc (AFCM). Au niveau des grandes surfaces, les prix démarrent à partir de 2,20 DH pour un cahier de 48 pages passant par 11,95 DH pour un cahier de 96 pages avec motifs jusqu'à 25,95 DH pour un cahier piqué 192 pages (Auchan). Autre constat: les cahiers importés de France sont plus chers que ceux fabriqués localement. Certains parents se retrouvent contraints d'acheter les produits étrangers car ils cèdent aux

l'instauration de mesures antidumping contre le cahier tunisien par le gouvernement et la hausse constatée sur le prix du cahier. Il ne faut en aucun cas leurrer le consommateur en insinuant le contraire», insiste Jalil Bendane.

Le Maroc a pris des mesures provisoires antidumping à l'encontre de l'industrie tunisienne. Ce pays a réagi ensuite et a porté le différend devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le ministère de l'Industrie et du Commerce, qui s'est dit favorable à la demande, devra statuer sur l'enquête antidumping relative aux cahiers originaires de la Tunisie en octobre prochain. Côté producteurs, ils restent confiants et accusent les concurrents de vouloir entraver le bon déroulement de l'enquête. □

Nadia DREF